énergies

Bimensuel n° 101 - du 24 septembre au 10 octobre 98 - 2F - ISSN 1247-9233

Le magazine d'informations locales de Gardanne

Dans ce numéro, la saison des spectacles de Gardanne

Le Forum se joue de la météo, page 3

Collèges/Lycées : où en sont les réformes, page 6

AGENDA SEPT/OCT. 1998

V 25	Les Acrostiches au 3 Casino	S 3	Visite vieille ville et musée
S 26		D 4	
D 27	Fête du cheval	L 5	Débat sur le multimédia
L 28	Permanence conciliateur	M 6	
M 29	Raconte-moi les abeilles	M 7	Permanence CRAM
M 30	Collectes sang Biver et Gardanne	J 8	
J 1	Réunion quartier Pesquier	V 9	Spectacle Victor Racoin
V 2		S 10	Congrès Aquariophile Jusqu'au 11/10

La Poste de Biver rénovée, page 2

Locaux plus spacieux, banque d'accueil agréable, guichet de retrait automatique d'argent en façade... La Poste de Biver accueille désormais les usagers dans de bien meilleures conditions.

Pénurie d'électricité, quelles raisons ? page 4

On a jamais autant parlé que cet été du manque d'électricité qui guette notre pays. La mine et la centrale thermique de Gardanne sont montrées du doigt. Une attitude simpliste qui mérite quelques explications.

Emplois-jeunes, où en est-on ? page 9

La ville de Gardanne s'est engagée résolument dans le dispositif de création d'emplois-jeunes mis en place voici quelques mois par le gouvernement. Huit sont déjà en poste, 50 sont prévus au total dans les semaines à venir. Le point avec Gilbert Payan.

Biver

Le bureau de poste inauguré

L'ANCIENNE POSTE DE BIVER NE PERMETTAIT PLUS D'ACCUEILLIR LES USAGERS DANS DE BONNES CONDITIONS ET D'OFFRIR UN SERVICE DE QUALITÉ. UNE EXTENSION SUR PLACE A PERMIS DE RÉALISER UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT. A la pointe de la modernité, le nouveau bureau de poste fonctionne depuis quelques mois et c'est en présence de nombreuses personnalités, d'élus de la ville et d'habitants que l'inauguration s'est déroulée le mardi 8 septembre. Dans son discours de présentation, Bernard Condat, le directeur départemental de la Poste, a rappelé les différentes fonctions de ce service : *« il assure l'accueil pour toutes les opérations postales auprès des foyers de Biver. La distribution du courrier est prise en charge par le bureau de poste de Gardanne. Un guichet de retrait automatique a été installé. 2500 retraits y sont effectués chaque mois. Les utilisateurs sont pour moitié des clients de la Poste. Désormais, les habitants ont à leur disposition une structure dernier modèle où prédominent la convivialité et la sécurité. »*

Max Pierazzi vantant les mérites du service public.

Photos : E. Petit

Le nouveau chef d'établissement, Jean-Claude Rouger, arrive de Puyloubier et remplacera Fernande Pajon qui assurait l'intérim. Nicole Bessi et Marie-Claude Vayssettes, les deux agents de guichets, soulignent qu'avec ces nouveaux locaux *« la façon de travailler est différente : le public peut s'asseoir en attendant son tour, les usagers ont plus de place pour remplir les imprimés. »*

Le député-maire Roger Meï a rappelé *« tout l'intérêt que représente pour les habitants un service public qui ne doit pas viser la rentabilité mais la qualité du service rendu. »*

Sylvia Hernandez

Tout le confort d'un agencement moderne.

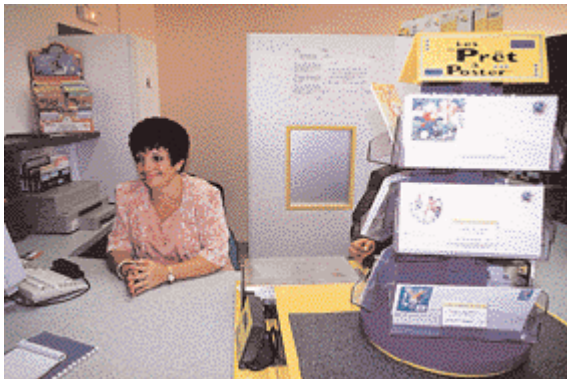

Unis pour la vie

Ils entament leur soixante dixième année de vie commune. Nés tous deux en 1912, les époux Jeanine et Joseph Schifano se sont connus et mariés en Sicile en 1929. Deux ans plus tard ils entreprenaient le voyage des immigrés italiens pour se rendre en France à Biver, au quartier Ventilateur. Aujourd'hui ils vivent toujours à Biver mais dans le quartier Presqu'île : *« Je ne me souviens plus en quelle année nous sommes venus y habiter, mais c'est là que nous avons élevé nos neuf enfants et mon petit fils Éric »* explique Joseph Schifano, retraité mineur. Depuis quelques années le journal télévisé est devenu son passe-temps favori. *« Je fais encore quelques courses, je cuisine un peu mais je ne m'absente jamais longtemps de la maison pour ne pas laisser mon épouse qui est immobilisée et qui ne peut pas rester seule. »*

Ils sont les plus anciens du quartier et il n'est pas rare que les enfants des voisins d'antan viennent rendre visite au couple, pour prendre des nouvelles de la santé de madame Schifano.

L'ANCIENNE TRIBUNE DU STADE SAINT-PIERRE JUGÉE TROP DANGEREUSE a été démolie suite à une décision de la commission de sécurité de la ville de Gardanne. De plus cette installation n'était pas aux normes européennes. Des travaux de démolition ont été entrepris au mois de juillet afin de raser la tribune et le mur d'enceinte sur une longueur de trente mètres. Le mur dans sa totalité sera réhabilité prochainement, l'aménagement est prévu dans le budget 1999. En attendant, un grillage a remplacé le mur manquant et un pare-ballons a été installé. Les travaux se sont terminés par la pose de revêtement de l'espace où se trouvait la tribune juste avant la reprise des matches officiels du Biver Sports.
Le coût total de l'opération s'élève à 180 000 francs.

LA CONSTRUCTION DE TROTTOIRS dans différents quartiers de la ville démarrera courant novembre. Sur la route Blanche, du boulevard Cézanne à la placette Norbert-Vitrac, un réseau d'éclairage public sera mis en place en même temps que la création d'un trottoir côté est de la route. La route de Mimet, côté ouest disposera aussi d'un trottoir d'une longueur de 200 mètres. Sur l'avenue Sainte-Victoire un trottoir de 80 mètres longé de places de stationnement est au programme des travaux dont le coût total s'élève à 1 100 000 francs. Le traitement du réseau pluvial de ces zones est également prévu pour un montant de 340 000 francs. L'État subventionne cette opération à la hauteur de 180 000 francs.

L'ACCÈS DU COLLÈGE LE PESQUIER va être revu et modifié prochainement. En effet, dans le cadre de travaux d'aménagement, il est prévu dans une première phase de créer un giratoire à l'intersection de l'avenue Pauriol et de la départementale. Le projet sera présenté à la population lors d'une réunion publique le vendredi 2 octobre à 17 heures.

UNE COLLECTE DE SANG aura lieu à la mairie annexe de Biver le 1er octobre de 8h à 12h et à la mairie de Gardanne de 8h à 12h30 les 2 et 3 octobre 1998.

Un forum plutôt frisquet

Malgré une météo pessimiste, le forum des associations est passé à travers les gouttes cette année. En revanche, il faisait relativement froid pour un deuxième samedi de septembre, et il a fallu tout le dynamisme des Fanettes et du Grand ensemble gardannais pour réchauffer l'atmosphère. Une cinquantaine d'associations étaient présentes sur le cours, dont trois nouvelles : le comité d'entreprise de la mine, venu présenter ses activités, et deux associations issues du salon du livre antifasciste de novembre 1997. Si la section locale de SOS Racisme a du mal à s'implanter, le Collectif vigilance citoyenne démarre plutôt bien. Né de la volonté de quelques enseignants de primaire, collèges et lycées de Gardanne, ce collectif se donne pour mission de rassembler les personnes voulant barrer la route aux idées de haine, d'intolérance et d'exclusion. Au-delà, il s'agit d'éduquer les jeunes à la citoyenneté, par le biais de la semaine contre le racisme, des débats, des films... Plusieurs groupes de travail se sont constitués sur les échanges culturels, les spectacles, la mémoire. Le président de cette association est Maurice Mension, professeur au lycée Fourcade.

Cette année, le forum a été avancé d'une semaine pour favoriser les inscriptions.

Photos : E. Petit

Les animateurs font le point

Dans la continuité du projet pédagogique élaboré au printemps dernier, le service enfance et l'OMJ ont dressé le bilan des animations d'été avec une quarantaine d'animateurs. Après un travail en petits groupes, ces derniers ont mis en commun leurs réflexions, remarques et propositions pour l'année prochaine. Le centre de loisirs pour les 10-15 ans a bien fonctionné pour sa première saison, surtout grâce au site de Fontvenelle (gymnase, stade et plan d'eau) qui a permis aux enfants de se sentir à l'aise. Un seul point noir : la violence verbale, difficile à gérer pour les jeunes animateurs qui auraient besoin d'aide pour mieux y faire face. Les animatrices du centre aéré maternel, déplacé à l'école de Fontvenelle pour cause de travaux à Elsa-Triolet, ont regretté le manque de place tandis que celle du centre de loisirs primaire, à Château-Pitty, ont fait remarquer qu'il n'était pas facile pour les enfants du quartier de passer leurs vacances dans les murs d'une école. Toutes ces propositions seront étudiées pour améliorer les vacances de 1999. Quant aux colonies de vacances ont attiré sur deux mois 221 enfants, soit un peu moins qu'en 1997. Mais les inscriptions avaient été plus tardives, car la commune devait passer par des appels d'offres pour choisir les destinations. Rappelons que la moitié du coût du séjour est pris en charge par la commune. Le service enfance a préparé un questionnaire dans lequel vous pouvez faire des suggestions, des critiques ou des remarques pour l'été prochain. Il est disponible au 17, rue Borély.

Cours : sortez vos poubelles à l'heure

Les abords du cours (de la mairie à la gare) n'étant pas équipés en conteneurs, les riverains doivent faire preuve d'un minimum de civisme pour éviter que les sacs poubelles ne passent la journée ou la nuit dehors et soient éventrés sur la chaussée. Le ramassage s'effectue tous les jours de 21h à 21h30 sauf le dimanche. Il suffit donc de sortir les ordures dans des sacs bien fermés entre 18h et 21h, ni plus tôt, ni plus tard. C'est à ces conditions que Gardanne pourra rester propre : sachez que les 18 000 habitants de la commune sortent quotidiennement 5700 poubelles. Imaginez le résultat si personne ne fait d'efforts... Quant au dépôt des objets encombrants (matelas, appareils ménagers, vieux vélos...), il est strictement interdit sur la voie publique. Un service de ramassage est à votre disposition en appelant le numéro vert 08 00 04 15 31.

RTR : le bout du tunnel

Depuis des années je revendique l'amélioration de la desserte ferroviaire entre Aix et Marseille. Ce projet que nous appelons RTR semble enfin en bonne voie.

En effet, le Président de Région a, pour la première fois, pris position pour la réalisation des travaux nécessaires. Ces projets m'ont été confirmés par le Directeur Régional de Réseau Ferré de France, société chargée des infrastructures depuis la scission de la SNCF.

Après bien des atermoiements des projets échafaudés puis enterrés, il semblerait que les choses doivent enfin évoluer.

La première étape sera le doublement de la voie avec Septèmes et Gardanne, ce qui permettrait le croisement des trains, l'augmentation de leurs fréquences, la réduction (minime) des temps de trajet.

L'idée que le tout-automobile a atteint ses limites, que des transports en communs rapides, fiables, confortables sont la solution d'avenir a fait son chemin petit à petit dans les têtes. Une évolution que les décideurs -responsables politiques notamment- n'ont pas su anticiper. Notre département a pris en la matière 30 ans de retard par rapport aux autres grandes métropoles. Un retard qu'il est plus que temps de combler.

Roger Meï
Député-Maire de Gardanne

Electricité

Les vrais raisons d'une pénurie

JAMAIS SANS DOUTE ON AURA AUTANT PARLÉ D'ÉLECTRICITÉ QUE CET ÉTÉ. EDF MANQUERAIT DE COURANT À CAUSE DE L'ARRÊT DE TRANCHES NUCLÉAIRES, ET LA CENTRALE DE GARDANNE VIENDRAIT S'AJOUTER AUX CAUSES DE LA PÉNURIE. Le groupe V est en effet arrêté depuis le mois de février... faute de stocks de charbon local. La presse économique n'a pas manqué de s'engouffrer dans une explication facile, du type *« la mine ne produit plus assez, les mineurs ne veulent pas de charbon importé, donc la centrale est arrêtée. »* Un discours simpliste qui mérite quelques éclaircissements. La mine ne produit plus assez pour alimenter les deux groupes de la centrale thermique, c'est une évidence. Chaque année, la prévision d'extraction est revue à la baisse, les effectifs aussi (plus vite que ne le prévoit le Pacte charbonnier de 1994). Les nouvelles tailles prennent du retard et sont exploitées au ralenti. Les stocks de sécurité ont fondu, tombant début septembre à 202 000 tonnes alors qu'il en faudrait cinq fois plus. *« Seule une reprise de l'exploitation avec au moins deux cents embauches pourrait permettre de produire assez de charbon pour alimenter la centrale, »* constate Eugène Piroddi, délégué mineur. L'autre solution, qui serait de brûler du charbon d'importation à la place du combustible local, n'est pas qu'un scandale social : c'est aussi une aberration technique (voir encadré).

Dans une lettre adressée début septembre au Premier ministre Lionel Jospin, Roger Meï remarque : *« Dans ce contexte de crise les élus du bassin sont convaincus qu'il est possible de faire autrement. Les décisions prises récemment par Tony Blair en Grande-Bretagne quant au maintien de l'exploitation de certaines mines confortent notre position. »* Le débat parlementaire d'octobre sur l'énergie s'annonce déjà chaud.

Bruno Colombari

Les 750 000 tonnes de charbon prévues pour 1998 ne seront pas atteint. Un des effets du Pacte charbonnier.

Photos : E. Petit

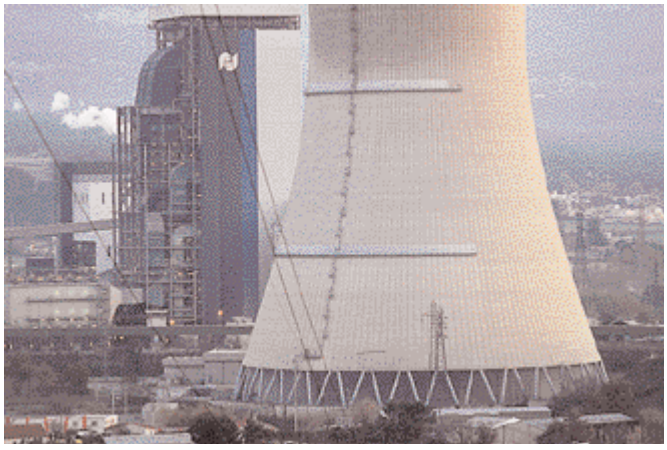

La chaudière du groupe 5, construite au début des années 80, n'est pas adapté pour brûler du charbon étranger.

L'impasse du charbon importé

Supposons que la direction de la SNET (qui gère la centrale) décide de brûler du charbon d'importation. Il serait acheminé depuis le terminal de Fos. Deux possibilités. Soit le train, et il faudrait alors 14 convois chaque jour pour amener 8000 tonnes de charbon. Sur une ligne à voie unique déjà saturée par le trafic passagers entre Aix et Gardanne et qui voit passer deux énormes convois quotidiens de bauxite, on imagine le tableau. Soit le camion, et là ce serait plus de 300 poids lourds qui encombreraient les routes tous les jours. Impensable. Admettons quand même que ce charbon arrive jusqu'à Gardanne. La chaudière LFC du groupe IV l'accepterait. Mais pas celle du groupe V, construite il y a quinze ans sur mesure pour le charbon local, riche en soufre et en suie. La rendre compatible nécessiterait de très gros travaux d'aménagement, ce qui bloquerait de toute façon le groupe V pendant de longs mois. Enfin, ces hypothèses ne tiennent plus si l'on tient compte de la détermination des mineurs à empêcher l'utilisation de charbon importé qui signifierait clairement la fin de l'extraction locale.

PARALLÈLEMENT AU DOSSIER DE LA CENTRALE THERMIQUE, la situation de l'emploi se dégrade à Atmel. La Fab 6 (l'usine d'origine d'ES2 avant le rachat par les Américains) va fermer et son personnel sera transféré sur la Fab 7, ouverte cette année. Un plan social portant sur 20 suppressions d'emplois était en discussion cet été. D'autre part, 120 CDD étaient menacés de non-renouvellement. L'argent public massivement investi dans une entreprise privée (2,2 milliards de F) a bien eu un effet sur l'emploi. Mais à l'envers.

EN 1997, EDF A PRODUIT 453,5 MILLIARDS DE KWH. Sur ce total, le nucléaire se taille la part du lion avec 82,9 % de la production. L'hydraulique vient loin derrière avec 13,4 %, et le charbon ferme la marche avec 3,6 %. Il faut comparer ces chiffres avec la puissance maximale possible : à plein rendement, les centrales au charbon pourraient fournir le quart de l'électricité nucléaire et les trois quarts de l'hydraulique. Preuve que les choix sont bien de nature politique...

PARMI LES PRINCIPAUX CLIENTS D'EDF, on trouve la Suisse (12,4 milliards de kWh en 1997), la Grande-Bretagne (17 milliards) et l'Italie (13,6 milliards). Au mois d'août, pour respecter ses contrats d'exportation, EDF a dû importer... de l'électricité suisse, allemande et britannique. Drôle de conception du service public : on vend à l'étranger la production locale, et on achète hors de nos frontières de quoi nous éclairer. Une logique de secteur privé.

UNE CONFÉRENCE MONDIALE SUR L'ÉNERGIE s'est tenue du 13 au 18 septembre à Houston (Etats-Unis). On y a débattu des grands choix énergétiques du prochain siècle, en tenant compte de l'environnement, de l'économie et des populations. En tant que président de la commission de l'énergie de l'Assemblée nationale, Roger Meï s'y est rendu pour défendre le dossier du charbon français. Il y a deux ans, lors de la précédente conférence à Tokyo, il avait été dit que le charbon serait l'énergie du 21ème siècle.

Compte-rendu
Conseil municipal du 4 septembre

Compte-rendu synthétique des séances : présentation de la délibération par l'élu qui en est chargé et résultat du vote. Vous pouvez consulter l'intégralité des débats en mairie.

N° 01 - *Approbation du Compte-Rendu du Conseil Municipal du jeudi 25 juin 1998.*
Pour : 26; Abstention : 3; Contre : 3

N° 02 - *Élections sénatoriales : élections des suppléants*
M. Mei : résultats de l'élection : la liste pour "l'Avenir et le Développement des Collectivités Locales dans les BDR" obtient 13 sièges. La liste "Futur et Traditions à Gardanne" obtient 2 sièges.

N° 03 - *Résolution de soutien en faveur des services publics nationalisés d'Électricité et du Gaz.*
M. Mei : Il y a eu une action importante de toutes les organisations syndicales qui nous ont demandé de prendre une résolution qui soutiendra leur position. Il s'agit de demander au gouvernement de conserver aux industries électriques et gazières leur caractère de service public et de tout faire pour le rénover.
Pour : 27; Contre : 5

N° 04 - *Solliciter la subvention la plus large possible auprès du Conseil Général dans le cadre de l'aide accordée aux petits travaux de proximité.*
M. Mei : Le subventionnement des opérations suivantes pourrait être sollicité. Archivage mairie montant estimatif de 140 000 frs TTC, sanitaire CTM montant estimatif de 210 000 frs TTC, halte-garderie montant estimatif de 200 000 frs TTC, cinéma 3 Casino montant estimatif de 200 000 frs TTC, parking Raoul-Decoppet montant estimatif de 200 000 frs TTC, amélioration environnement et cadre de vie montant estimatif de 150 000 frs TTC, locaux police municipale montant estimatif de 90 000 frs TTC, mairie annexe de Biver montant estimatif de 290 000 frs TTC.
Pour : 31; Abstentions : 1

N° 05 - *Budget Principal - Décision Modificative N°1/98 - Section de Fonctionnement et d'Investissement*
M. Peltier : Cette décision modificative prend en compte le montant réel notifié du Fonds départemental de péréquation de taxe professionnelle, les quelques propositions de dépenses complémentaires ainsi que les effets des remboursements d'emprunts proposés aux questions suivantes.
Pour : 29; Abstentions : 3

N° 06 - *Remboursement anticipé de trois emprunts contractés auprès du Crédit Agricole Mutuel.*
M. Peltier : Il est proposé de rembourser par anticipation trois emprunts contractés auprès du Crédit Agricole. En effet, la réalisation d'emprunts de substitution permettra des gains financiers substantiels au regard des taux d'intérêts actuels.
Unanimité

N° 07 - *Programme d'Emprunt Communal*
M. Peltier : Il conviendrait de réaliser un nouvel emprunt de substitution limité à 15 MF, notre trésorerie permettant pour le moment de faire face aux besoins actuels. Cet emprunt serait contracté auprès du Crédit Agricole Mutuel pour une durée de 12 ans, à taux fixe de 4,95% annuel.
Unanimité

N° 08 - *Renégociation de deux emprunts auprès de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel Méditerranéen.*
M. Peltier : Des négociations ont été menées avec la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel Méditerranéen qui accepte de renégocier en baissant ses taux qui étaient respectivement de 8,10% et 9,30% en les ramenant à 6,80%.
Unanimité

N° 09 - *Procédure d'appel d'offres ouvert et détermination des séjours des classes transplantées.*
M. Payan : Il est prévu de proposer 13 classes transplantées aux enseignants. Le coût de ces séjours étant estimé à 630 000 F, il est proposé de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert.
Unanimité

N° 10 - *Acquisition d'une emprise du terrain lieu dit Fontvenelle propriété Berrékama-Fons.*

N° 11 - *Création d'une Régie Municipale pour la gestion des activités de fossoyage du Service public extérieur des Pompes Funèbres.*
M. Mei : la régie sera administrée par un Conseil d'Exploitation dont le nombre pourrait être fixé à six et dont les représentants seront proposés le jour du Conseil Municipal (deux élus, quatre personnes extérieures au conseil municipal). Personnes désignées pour siéger au Conseil d'Administration : Yveline Primo, Max Pierazzi, Guy Filipetti, Gérard Kocyba, Huguette Garrido, Michel Excoffier.
Pour : 26; Contre : 3; Abstentions : 3

N° 12 - *Signature d'un contrat avec la Société Ricoh France pour la maintenance du photocopieur couleur installé à la Direction des Services Techniques.*
Unanimité

N° 13 - *Travaux forestiers proposés par l'Office National des Forêts au titre du contrat de Plan Etat-Région 1998 - Approbation du plan de financement.*
Unanimité

N° 14 - *Création d'un poste contractuel de Directrice du Service Jeunesse par transformation d'un poste d'Attaché Territorial.*
Mme Primo : parmi les candidatures statutaires que nous avons reçues, aucune n'avait le profil et l'expérience requis, seule une candidate titulaire du DEFA et justifiant d'une expérience professionnelle conséquente remplissait les conditions pour occuper cette fonction.

N° 15 - *Application du décret n° 97-696 du 31 Mai 1997 relatif au Régime Indemnitaire des Fonctionnaires du cadre d'emplois de la Filière Animation .*
Unanimité

Une demande de subventions au Conseil général pour des petits travaux au 3 Casino Cinéma.

Photo : E. Petit

Collèges/lycées
Place de la réforme

Plus de trois mille cinq cents jeunes sont scolarisés dans les lycées et collèges de la ville. A l'heure où des questions se posent sur la réforme à venir des lycées, où en sommes nous avec celle des collèges mise en place depuis 1996 ? Un tour d'horizon sur la rentrée scolaire à Gardanne révèle quelques nouveautés dans les programmes des 4ème et 3ème et des projets pour les lycées, mais pas de changements fondamentaux dans l'immédiat.

La rénovation voulue pour le second degré par Claude Allègre, ministre de l'Éducation nationale, se met progressivement en place. Elle s'attachera sur trois ans à renforcer l'aide personnalisée et à réduire l'horaire hebdomadaire des élèves. Pour ceux qui sont déjà ou qui arrivent aujourd'hui dans le second cycle, le lycée du XXIème siècle restera pour cette année une arlésienne. En effet, à l'exclusion de quelques mesures de vie scolaire qui peuvent prendre effet courant 99, la réforme démarrera l'an prochain pour les secondes, l'année d'après pour les premières et dans trois ans pour les terminales. Lors de l'enquête nationale dans les lycées menée de janvier à mars 1998 sur le thème "quel savoir enseigner ?", un questionnaire a été distribué aux élèves, aux enseignants, aux parents et aux responsables de l'établissement. Le lycée Fourcade s'est très vite mobilisé autour d'un des axes proposés: "les savoirs et la vie". *« Des groupes de réflexion se sont constitués et le plus gros morceau est resté le couple programmes/horaires »* souligne Michèle Le Goazigo, responsable des parents d'élèves FCPE du lycée. *« Localement, il en est ressorti qu'on ne peut espérer améliorer la gestion du temps, les rythmes scolaires sans alléger les horaires des classes et sans "dégraisser les programmes". Je ne résumerai pas toutes les questions que nous avons traitées mais dans l'ensemble, on retiendra que l'accent devrait être mis sur l'apprentissage de méthodes de travail, le développement de la réflexion, l'ouverture sur le monde extérieur et sur tout ce qui touche à la citoyenneté. Il faut multiplier les travaux en petits groupes, travaux dirigés et pratiques, modules... au détriment des cours en classe entière aux effectifs surchargés. »* Quant aux conséquences sur les professeurs, il en est ressorti que toutes les améliorations proposées ne doivent pas alourdir le service des enseignants, bien au contraire puisque la quantité de travail doit diminuer afin de les rendre plus disponibles et plus efficaces auprès des élèves. Horaire réduit, aide personnalisée, meilleure vie scolaire, ce sont aussi des objectifs affichés par le ministère de l'éducation nationale. La réforme tiendra t-elle compte de la consultation nationale conduite par Philippe Meirieu ? C'est peut-être une autre histoire... Rendez-vous pour la rentrée 1999-2000.

Un accueil convivial pour ces classes du primaire.

Photo : E. Petit

Meilleure vie scolaire

Si celle des lycées n'est attendue que pour l'année prochaine, la rénovation des collèges est déjà bien entamée. Débutée en 1996, la réforme concerne aujourd'hui les 6ème, les 5ème et les 4ème. Pour les 3ème il faudra attendre la rentrée suivante, même si les élèves de ces classes voient leur emploi du temps quelque peu modifié. En effet ils ont un programme qui met également l'accent sur l'éducation à la santé et sur l'éducation civique qui devient pour les 3ème une matière à part entière, évaluée en cours d'année et notée au brevet des collèges.
Pour revenir à la réforme qui prévoit

La rentrée des plus jeunes

Jeudi 3 septembre, 2057 élèves répartis de la maternelle au CM2 ont fait leur rentrée scolaire à Gardanne. Ces 8 années de scolarité de la maternelle au primaire sont réparties en 3 cycles. Le premier comprend les trois premières années de maternelle, le deuxième englobe la grande section de maternelle, le CP et le CE1 et le troisième cycle est composé des classes de CE2, CM1 et CM2. La Ville est dotée de 6 écoles maternelles accueillant 784 enfants et de 6 écoles primaires accueillant 1273 écoliers. Des chiffres qui révèlent une légère baisse par rapport à la rentrée 97 : 26 élèves en moins.
Deux fermetures de classes étaient envisagées, l'une à l'école primaire Georges -Brassens (qui en fin de compte a été évitée), l'autre à l'école maternelle des Terrils Bleus. Cette dernière a bel et bien été confirmée, la raison officielle invoquée est la baisse des effectifs.

aussi de nouveaux manuels scolaires, selon certains professeurs elle bat encore un peu de l'aile : *« On nous demande toujours de faire mieux avec moins, c'est pas facile. On a travaillé sur des avant-projets discipline par discipline, certains d'entre eux sont déjà en place, d'autres semblent être pris en compte par l'équipe Allègre-Royal »* explique Michèle Peynichou, professeur de lettres et responsable syndicale au collège Gabriel-Péri. *« Il y a de nouveaux livres sur le marché, mais le budget qui nous est alloué permet seulement l'achat de trois manuels neufs. Ce n'est pas assez pour toutes les matières. On ne peut pas envisager une progression pédagogique en faisant des photocopies ! »*

L'aide personnalisée : une autre manière d'enseigner.

Photos : E. Petit

Faire mieux avec moins

Si dans certains domaines la réforme a du mal à s'établir, dans d'autres elle a pris sa place. C'est le cas pour l'éducation à la citoyenneté ou encore pour l'utilisation pédagogique des nouvelles technologies comme les CD-ROM ou Internet. Quand à la réduction des effectifs par classes, Chantal Baldauff Principale du collège Gabriel-Péri précise que son établissement dispose *« de classes à effectifs raisonnables tout comme au Pesquier. Seules les 4ème sont un peu plus chargées. Dans tous les cas chaque fois que cela est possible, nous favorisons les travaux en petits groupes. »*

Les résultats d'une évaluation en cours sur cette réforme permettront probablement de faire bientôt un point plus précis.

Sylvia Hernandez

Les menaces de grèves écartées, la rentrée du lycée s'est déroulée dans de bonne condition.

Pour que les écoles soient belles...

Chaque année, la fin des travaux dans les écoles primaires et maternelles signe la fin des grandes vacances et annonce la rentrée. Pour qu'instituteurs et élèves retrouvent une école en bon état, des rénovations sont effectuées. A l'école Georges-Brassens et à l'école maternelle des Aires, des travaux de peinture et de menuiserie ont été réalisés. A Fontvenelle, la porte d'entrée et celle d'accès à la cours ont subi des modifications. les menuiseries extérieures ont elles aussi connu un changement. La maternelle Elsa-Triolet dispose de sanitaires tout neufs. La charpente extérieure et la salle de jeux ont connu des travaux de restauration qui leur donnent une meilleure apparence. Les classes ont changé de look moyennant des peintures de différentes couleurs. Il y en a pour tous les goûts. A Biver, l'école Paul-Cézanne a vu ses bancs et l'entourage de ses arbres maçonnés. A l'école Frédéric-Mistral voisine, la toiture du bâtiment nord a été reprise et les façades extérieures du bâtiment donnant sur la rue des renoncules ravalées.

Dans de nombreuses écoles, des travaux de mise en conformité des sols ont été réalisés.

ROGER MUS A ÉTÉ NOMMÉ PROVISEUR DU LYCÉE MARIE-MADELEINE-FOURCADE. Il succède à Claude Leroux qui dirigera un collège à Cavaillon. Le nouveau proviseur âgé de 48 ans ne se retrouve pas en terre inconnue puisqu'il est d'origine aixoise. C'est en passant par la faculté de droit d'Aix-en-Provence qu'il entame une carrière de juriste juste avant de choisir l'Éducation nationale. Conseiller d'éducation dans de nombreux établissements, il fait ses premières armes en tant que stagiaire au collège du Pesquier en 1978. Il arrive de Joinville, en Haute-Marne, où il occupait le poste de proviseur. C'est un vrai retour au pays pour la famille : son épouse Andrée a été nommée au collège le Pesquier en tant que Conseillère Principale d'Éducation, sa fille est inscrite en terminale au lycée même et son fils, sur les pas du père, débutera sa première année de droit à Aix-en-Provence. Ses passe-temps sont la musique et la peinture mais son plus grand souci reste l'enseignement et l'éducation. Il compte bien, comme il l'a toujours fait *« être au service des élèves et des parents d'élèves. »*

MARIE-JOSÉ GALLE FERA FONCTION POUR CETTE ANNÉE SCOLAIRE DE PRINCIPALE ADJOINTE AU COLLÈGE GABRIEL-PÉRI. Occupant le poste de Conseillère Principale d'Éducation au lycée professionnel de l'Arc de Meyran depuis deux ans, elle avait été nommée CPE au collège Péri pour la rentrée 95. A sa sortie de la Faculté de lettres, M-J. Galle est tout de suite entrée dans l'Éducation nationale en réussissant le concours de CPE, métier qu'elle exerce depuis 1981. Agée de 48 ans, elle demeure à Biver et s'investit dans la vie de la commune. Elle est membre assidue du club lecture à la Médiathèque et présidente de l'Office Municipal de la Jeunesse. Passionnée par l'Espagne et la tauromachie, elle s'adonne aussi à la pêche et au jardinage. Son fils Sylvain prépare à 21 ans une maîtrise des sciences et techniques à l'Institut d'Administration des Entreprises de Montpellier.

Journée d'information

Les retraités font l'actualité

C'ÉTAIT UNE BELLE JOURNÉE DE SEPTEMBRE ET LE SQUARE ALLENDE RÉSONNAIT DES ACCENTS D'UN TANGO INTEMPOREL. Et même si, soleil et bon repas aidant, l'aspect festif a pris le pas sur le côté informatif, les trois cents retraités présents n'ont eu aucune raison de regretter le déplacement. Cette journée, ils l'ont voulue et préparée, avec l'aide du CCAS et du foyer Nostre Oustau. L'objectif : montrer que les soixante ans et plus sont des acteurs à part entière de la vie sociale à Gardanne. A ceux qui en doutaient, les journées de mobilisation de mai et juin dernier pour la défense de l'emploi en avaient déjà apporté la preuve. Dans les défilés, les manifestations, les retraités tenaient leur place avec chaleur et conviction, ce dont Roger Meï les a remercié le 10 septembre. *« Quand j'ai été élu la première fois, c'était les jeunes qui aidaient les retraités. Aujourd'hui, avec le chômage, c'est l'inverse. C'est le monde à l'envers. C'est contre cela que nous nous battons. »* Il faut dire que la notion de retraité, aujourd'hui, ne veut plus dire grand chose : on met dans le même sac des personnes de 55 ans et des centenaires, des gens en pleine forme et des malades dépendants, des foyers aux revenus plus que confortables (et d'ailleurs ciblés par les industriels) et des personnes isolées réduites au minimum vieillesse. Enfin, et c'est un des effets les plus pervers de la crise, les jeunes retraités subviennent de plus en plus aux besoins de leurs parents... mais aussi de leurs enfants. Une lourde responsabilité qui doit les inciter encore plus à réfléchir sur la façon de vivre au mieux sa retraite. Les différents partenaires de la journée (CRAM, Mutuelle de Provence, Aide et Loisirs, Entraide solidarité 13...) étaient là pour les renseigner.

B.C.

La fête au Square Allende : une journée de détente et d'information voulue par les retraités.

Photos : E. Petit

Quelques conseils utiles pour tous

Si le vieillissement est inévitable et commence dès la naissance, on peut adopter un mode de vie qui le rend beaucoup plus supportable. C'est ce qu'a expliqué Nicole Delfino, des Mutuelles de Provence, lors d'une conférence au foyer troisième âge. *« S'il y a des facteurs de risques sur lesquels on ne peut pas agir, comme l'hérédité et l'environnement au travail, on peut intervenir dans cinq domaines : la sédentarité, qu'elle soit physique (il faut bouger, marcher) ou mentale (il faut travailler sa mémoire, parler aux autres), la consommation de toxiques (alcool, tabac, mais aussi médicaments), l'isolement (source d'ennui, de dépression), le lieu de retraite et surtout l'alimentation. »* On ne saurait trop recommander les conseils du docteur Rey : poissons, huile d'olive, légumes secs, pain, noix et sucres lents. Ce régime crétois est considéré par les diététiciens comme l'un des meilleurs du monde.

LA CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE présentait dans son stand son service social. Dans le département, une soixantaine d'assistants de services sociaux interviennent auprès des retraités (pour le maintien à domicile), pour les accidentés du travail, les malades, les invalides, les allocataires du RMI et même les personnes sans droits aux soins. Pour plus de renseignements, contacter le bureau de Gardanne, 175 bd Pont de Péton.
Tél. 04 42 65 41 67.

LA MÉDIATHÈQUE VA METTRE EN PLACE DANS LES SEMAINES À VENIR un service original : le portage des livres à domicile. Une initiative vraiment utile pour les personnes à mobilité réduite qui pourront choisir à distance des livres, des disques ou des vidéos. Ce sont les trois emplois-jeunes recrutés par la Médiathèque (un médiateur musique et deux médiateurs du livre) qui seront chargés de ce service.

CINQUANTE ANS DE MARIAGE POUR COSIMO ET IRMA GIURLEO (ci-dessus) : ce couple gardannais a fêté l'événement par un voyage de noces de quatre jours en Italie, un demi-siècle après la cérémonie. Cosimo est né en Calabre en 1925, un an avant son arrivée en France. Embauché comme maçon chez un sous-traitant de la mine, il s'est marié avec Irma Olivero (native de Mimet) le 7 août 1948. Ils ont eu trois enfants et quatre petits-enfants. Après avoir longtemps vécu à la rue Kruger, ils se sont installés aux Lavandines. Cosimo, plus connu sous le surnom de Coco, n'a jamais eu de permis de conduire, mais c'est un infatigable marcheur.

Emplois-jeunes
Où en est-on?

Énergies a demandé à Gilbert Payan, adjoint au maire chargé de la jeunesse, de faire le point sur les emplois-jeunes à Gardanne.

Énergies : Pouvez-vous nous rappeler les grandes lignes du plan "emplois-jeunes" mis en place voici quelques mois par le gouvernement ?
Gilbert Payan : *Ce plan s'adresse aux jeunes chômeurs âgés de 18 à 25 ans. Il s'agit de contrats à durée déterminée de 5 ans visant à répondre à des besoins nouveaux non satisfaits par les emplois traditionnels. Les recrutements peuvent être effectués soit pour des administrations soit par des associations. 80 % du salaire est pris en charge par l'État, les 20 % restant étant pris en charge soit par la collectivité soit par l'association. A Gardanne, nous avons décidé que la commune financerait les 20 % pour les associations qui recruteraient des jeunes Gardannais.*

E : Ne faut-il pas avoir une formation minimum pour être candidat ?
G.P. : *Absolument pas ! L'Éducation Nationale a recruté des jeunes avec le bac, mais pour tous les autres emplois, tous les niveaux de qualification existent.*

E : Il y a beaucoup de candidats, comment se fait la sélection et qui choisit ?
G.P. : *Vous avez raison; il y a à Gardanne près de 500 jeunes qui se sont inscrits à la PAIO pour de tels emplois. Tous ont besoin de travailler. Aussi, nous avons tenu à mettre en place une procédure de recrutement claire. Les projets sont transmis à la direction du travail qui les valide ou non. Lorsque le principe de l'emploi-jeunes a été accepté, l'offre est envoyée à tous les jeunes inscrits à la PAIO qui apprécient si elle les intéresse. Une première commission sélectionne les candidatures en fonction du profil du poste, ensuite une commission composée d'élus, de membres de la structure qui recrute et de jeunes effectue le choix. La procédure est la même pour tous. Pour les associations, ce sont elles-mêmes qui sélectionnent les candidats.*

E : Les jeunes recrutés deviennent-ils fonctionnaires ?
G.P. : *Absolument pas ! Il s'agit de contrat à durée déterminée, à chacun de se former, de passer des concours pour intégrer la fonction publique ; sinon bien sûr, comme tout contrat à durée déterminée celui-ci prend fin à la date butoir. Les missions qui sont attribuées aux emplois-jeunes ne sont pas pourvues par des emplois statutaires.*

E : Est-ce qu'un jeune qui travaille déjà dans une entreprise peut postuler à un emploi-jeune ?
G.P. : *Non ! il faut être sans emploi et pour bénéficier du financement de la commune de Gardanne, être Gardannais.*

E : Où en est-on aujourd'hui ?
G.P. : *Il faut dire d'abord que le dispositif a été très long à mettre en place, avec un contrôle très lourd et des structures qui ont retardé les embauches. La ville s'est engagée sur le principe d'une cinquantaine d'emplois, pour ses propres services et les associations de la ville. Huit recrutements ont été effectués à ce jour et la mise en place se poursuit. Certes, nous sommes conscients que les emplois-jeunes ne vont pas régler le problème du chômage. Mais la municipalité a la volonté de se saisir de tout ce qui peut permettre de lutter contre le chômage : emplois-jeunes, implantation d'entreprises, reprise de l'embauche à la mine, création d'un groupe VI à la Centrale... Il s'agit pour nous d'une seule et même démarche.*

Gilbert Payan (ici avec Martine Lombardo, Nathalie Nérini et Yveline Primo) a présenté la démarche concernant la mise en place des emplois-jeunes lors d'une rencontre à la Maison du Peuple (ci-dessous).

Photos : E. Petit

LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DE LA FÊTE DU CHEVAL ET DU PONEY sera riche de démonstrations équestres et d'animations diverses. Le dimanche 27 septembre à partir de 10 heures, sur l'Esplanade du collège Gabriel-Péri, sur la place de Gueydan et celle de la mairie, les enfants sont invités à un baptême à poney gratuit. A 14h30, une cavalcade traversera la ville pour se rendre sur l'esplanade Gabriel-Péri et procéder à plusieurs représentations. A l'initiative de l'Office du tourisme et du Ranch Pénélope, la fête est organisée en collaboration avec les ranches de la commune et des environs.

L'OFFICE DU TOURISME A REPRIS LES VISITES DE LA VILLE ET DU MUSÉE "GARDANNE AUTREFOIS". Elles se déroulent tous les premiers samedis du mois. La prochaine aura lieu le samedi 3 octobre 1998. Le rendez-vous est fixé au 31, Boulevard Carnot. Tél. 04 42 51 02 73.

L'AÏKI-KARATÉ DO GARDANNE informe sur la reprise des cours au Cosec le Pesquier. Pour le karaté : le mardi et jeudi de 18h à 21h30. Pour l'aïkido le lundi à Fontvenelle de 20h15 à 21h30 et le mercredi et vendredi au Cosec de 20h10 à 21h30.

LE JUDO CLUB GARDANNE annonce la création d'une nouvelle section du ju-jitsu, les inscriptions toutes sections confondues se font les lundis, mercredis et vendredis au Cosec le Pesquier de 18 h à 20 h.

L'ATHÉTIC JUDO AVENIR propose dans le cadre de la reprise de ses activités (Baby-judo, école de judo et cours ados-adultes et sambo), un essai gratuit d'initiation dans cette discipline. Les cours se déroulent au gymnase Léo-Lagrange (centre-ville) et les inscriptions se font sur place le mercredi de 16h à 17h, le mardi et vendredi de 18h à 20h. Attention, places limitées.

Petites annonces

DIVERS

☛ Vds **canapé-lit 2 places,** tissu BE (3000F) Tél. 04 42 58 08 55

☛ Vds **vestiaire en fer** forgé (300F) + bidet blanc (700F) + grand lavabo sur pied (800F) + petit meuble merisier + cumulus 100l. (750F) Tél. 04 42 51 35 08

☛ Vds **playstation** récente (250F) + jeux (250F) + chaine HI Fi Haut de gamme, éléments séparés bon investis. (2000F) Tél. 04 42 51 59 77

☛ Vds **1 paire basket** «Nike Air» point. 42 état neuf (200F) Tél. 04 42 51 00 45

☛ Vds **stérilisateur (250F) +** chauffe-biberon (100F) + interphone (250F) le tt marque Raymond + siège auto (150F) et coque voiture (250F) état neuf Tél. 04 42 51 43 79 a part. 19 h

☛ Vds **modèle réduit Twingo** 1/10°, excel. état (1500F à déb.) Tél. 04 42 51 23 09

☛ Vds **landau +** parc et access. BB + lot vêt. 0-1 ans Tél. 04 42 65 84 47

☛ Vds **flûte traversière** très peu servie (3500F) Tél. 04 42 58 43 19 le soir

☛ Vds **baignoire +** 2 vasques couleur lilas + 1 robinetterie TBE et donne porte chêne massif (1500F) Tél. 04 42 51 26 36 soir

☛ Vds **machine à Pop-corn** professionnelle BE Tél. 04 42 58 03 14 HR

☛ **Petits chats** (3 mois) cherchent maîtres. Tél. 04 42 58 45 57

☛ Vds **poële à mazout** an 96 (val. 5000F cédé à 2500F) + synthétiseur TBE (val. 3000F, cédé à 1000F) Tél. 04 42 51 50 07

☛ Cherche **femelle Golden Retriever** pour saillies + recherche ou échange capsules champagne Tél. 04 42 58 10 24

☛ Vds série «spécial police» **Fleuve noir** année 60 tout neuf Tél. 04 42 51 11 09

☛ Vds **poële à mazout** «Amsta» + tuyaux + cuve 500 l servi une saison (1700F) Tél. 04 42 51 57 50

☛ Vds **roller** point. 39 (150F) + 2 paires bottes moto cross point. 35, 40 (100F) + vélo d'appart. simple (100F) Tél. 04 42 58 14 96

☛ Vds **frigo-congel** Thomson TBE (1500F) + playstation, 2 man. , 7 jeux, c-men (1800F à déb.) + Pack SFR (250F) Tél. 04 42 65 89 86

☛ Vds **table de jeux** multi sport BE (200F) + Compact disc audio (150F) + porte placard KZ BE (150F/200F) Tél. 04 42 58 19 81 HR

☛ Vds **jeux vidéo Super nintendo** (100F) Tél. 04 42 51 24 39

☛ Vds **batterie** (musique) TBE (2000F) + salon en cuir bleu marine banquette 3 p. + 2 ft. BE (5000F) Tél. 04 42 58 18 88 HB - 04 42 51 44 63 HR

☛ Achète **literie complète** en 140 Tél. 04 42 65 92 51

☛ Vds **2 matelas** neufs 80 X 2,10 m (500F les 2) Tél. 06 61 85 54 32

☛ Vds **4 radiateurs** en fonte BE (1000F) Tél. 04 42 58 38 94

☛ Vds **convecteurs élect.** (1200 F) + porte accordéon (500F) + 2 chaises de chambre (400F) + table ferme en chêne massif (2500F) Tél. 04 42 51 35 08

☛ Cherche cavalier(e) **pour monter jument** Tél. 04 42 69 92 19

☛ Recherche **combiné frigo/congel/micro-ondes** à bas prix + vds salon cuir marron canapé, 2 fauteuils + chaises enf. (val. neuf 12000F cédé 6000F) Tél. 06 81 26 88 61

☛ Vds **Nintendo +** 12 jeux + méga drive + 4 jeux + séga + 2 jeux + VTT 18 vit. BE le lot (3000F) Tél. 04 42 51 32 76

☛ Vds cause déménagement **divers meubles** prix intér. Tél. 04 42 58 11 11

☛ Vds **table Louis XIII** chêne avec rallonge (4000F) + congel. coffre 300 l (500F) Tél. 04 42 58 19 97 - 04 42 51 44 47

LOGEMENT

☛ Part. achète **appart. Gardanne** Tél. 04 42 58 14 01 ap. 20 h sauf mardi et jeudi

☛ Recherche **maison Gardanne et sa région** Terrain 700 m2 Tél. 04 42 51 48 58

☛ Couple cherche à **acheter ou louer T3/T4** Gardanne ou env. au calme loyer maxi 4000F TTC Tél. 04 42 51 58 45

☛ Vds **cabanon à Pourcieux** (Var) 40 m2 + four à pizza, barbecue) sur 8000 m terrain. Tél. 04 42 51 38 06

☛ Part. recherche **terrain construct.** 4000m2 Gardanne ou alentour Tél. 04 42 51 45 79 - 06 86 20 15 68

☛ Fonctionnaire cherche **maison T4** à louer à Gardanne Tél. 04 42 51 49 90

☛ Cherche **studio ou T2** à louer à Gardanne Tél. 04 42 65 92 51

☛ Loue **studio meublé** neuf, parking à Aix (2100F + charges) tél. 04 42 58 10 32 ap. 20 h

☛ Part. cherche à **louer maison T4** à Gardanne Tél. 04 42 33 65 83 HB

☛ Fonctionnaire cherche à **louer T3/T4** à Gardanne ou alent. Tél. 04 42 58 28 78

OFFRES DE SERVICE

☛ Maman cherche pers. **pour garder enfant +** récupérer sortie école Tél. 04 42 51 16 13 ap. 20 h

☛ Etudiante habitant ctre Biver **garde enf.** sortie école et donne crs d'allemand tt niveau Tél. 04 42 51 42 12

☛ Dame cherche à **faire repassage** Tél. 04 42 65 84 47

☛ Dame **ferait trav. secrétariat** (prix intér.) Tél. 04 42 58 34 64

☛ J. femme sér. **ferait ménage ou repassage** Tél. 04 42 51 50 07

☛ J. fille sér. **ferait baby sitting ou ménage** le week-end. Tél. 04 42 58 17 97

☛ Monsieur **ferait bricolage, jardinage,** peinture ou aide déménagement Tél. 04 42 51 50 14

☛ Dame **garderait enfant** à Gardanne ou sortie école Tél. 04 42 51 26 52

☛ Dame avec maîtrise Anglais et expér. donne **crs d'Anglais** ts niveaux Tél. 04 42 69 75 77 HR

☛ Jeune femme **ménage ou garde enf.** à Gardanne Tél. 04 42 51 35 77

☛ Dame sérieuse **ferait mén. repass. petite course** pour pers. âgée Tél. 04 42 58 12 42

☛ Maman ds villa Gardanne **garde enf.** jour, nuit + repassage Tél. 04 42 51 49 94

☛ Dame ferait **h. ménage et repassage** Tél. 06 86 74 63 68

VEHICULES

☛ Vd **R5 TL** BE de marche (2000F) Tél. 04 42 51 59 77

☛ Vds **Golf Série II** (3500F à déb.) Tél. 04 42 58 18 88 HB

☛ Vds **moto 125 Ténéré** excel. état (11000F) Tél. 06 09 08 43 07

☛ Vds **moto TS 50** - 2 pneus neufs (2000F) Tél. 04 42 51 23 09

☛ Vds **2CV4** an 78 CT OK (8000F) Tél. 04 42 51 53 97

☛ Vds **R4L** An 77 pr pièces ou remise en route, nbrses pièces neuves (1000F) Tél. 04 42 58 29 05 dder Marc

☛ Vds **2 véhicules Peugeot 205** junior an 87, Citroën visa An 82 en l'état pr pièces + moto Honda 125 XR An 81 (6000F) + vélo enf. 10/12 ans (150F) Tél. 04 42 58 46 02/06 12 77 82 34

☛ Vds **Citroën Xantia Turbo Diesel,** clim (61000F à déb.) Tél. 04 42 58 45 80/04 42 65 98 00

☛ Vds **R11 GLT** an 86 excel. état CT OK (9500F) Tél. 04 42 51 04 70 dom. 04 42 51 23 60 bureau

☛ Vds **R9** pour pièces (1500F à déb.) Tél. 04 42 58 10 24

☛ VDS **Renault 5** an 1978 BE Tél. 04 42 65 82 07

☛ Vds **R4 TL** An 83 BE, nbrs pièces neuves CT OK (5000F) Tél. 04 42 58 11 83 à part. 18 h

☛ Vds **moto enfant** (5-10 ans) essence 50 cm3 TBE (3500F) + VTT Decathlon enfant BE (400F) Tél. 04 42 58 18 88 HB - 04 42 51 44 63 HR

☛ Vds **205 Colorline Diesel** avec options TBE (22000F) Tél. 04 42 58 38 01

☛ Vds **Rover 218 SDE.** An 95 Diesel ttes options TBE état. (45000F) Tél. 04 42 58 38 94

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.
Service Communication : 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

Mots Croisés n°92

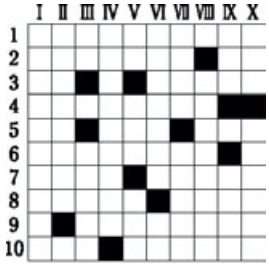

HORIZONTALEMENT

1. Comme des montgolfières avachies au sol. - 2. Du fric, du pognon, de la braise... Aperçu. - 3. Fin août. Lichen. - 4. Concision. - 5. Note. Mariage. Sigle d'un pays. - 6. Ils tirent à eux la couverture. - 7. Vêtement féminin. Intentai. - 8. Retraite de bêtes sauvages. Disposé. - 9. Où l'intérêt de l'argent est excessif. - 10. Amas. Viciées.

VERTICALEMENT

- I. Remplacerait un acteur. - II. Plante potagère aromatique. - III. Bout de fromage. Qui comprend lentement. - IV. Élève et vend des bêtes à plumes. - V. Sur le calendrier. Elle fait un tour dans le bois. Forme d'avoir. - VI. Mince et délicate. Coup redoublé sur le tapin. - VII. Il donne de l'aplomb. Longue pièce de bois pouvant servir à fermer. - VIII. Royaume mérovingien. - IX. Prénom féminin. Ouvre des baies. - X. Écrivain français. Couchés sur ordre.

Solutions du N°91

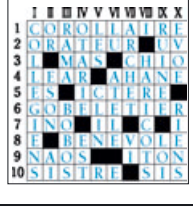

Menus Restaurants scolaires

Lundi 28 septembre
Salade de betteraves, soja, maïs / saucisse paysanne croqueline / purée gratinée / raisin ou poire

Mardi 29 septembre
Carottes râpées citron / Rôti de veau sauce forestière / broccolis / emmental ou edam / flamby

Mercredi 30 septembre
Concombres à la crème / menu-fromage emmental / petits pois à la Française / compote de pêche + biscuit

Jeudi 1er octobre
Salade mixte (verte,thon,tomates,oeufs,olives) / Pâtes à la Carbonara / Ananas au sirop /

Vendredi 2 octobre
Assortiment de charcuterie / beignets poisson, citron / côtes de blettes à la provençale / tome noire / banane

Lundi 5 octobre
1/2 pamplemousse / hachis parmentier / fromage blanc aux fruits

Mardi 6 octobre
Oeufs mimosa / rôti de porc / gratin de chou-fleur / raisins

Mercredi 7 octobre
Panaché de pois-chiches/lentilles / escalope à la créme / champignons sautés / poire

Jeudi 8 octobre
Salade verte au bleu / couscous garni / bâtonnet glacé

Vendredi 9 octobre
Salade de blé composée / filet de lieu meunière, citron / haricots verts persillés / tome noire ou yaourt / poire

énergies n°101
● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Sylvia HERNANDEZ
● Secrétariat : Marie-France GOMEZ ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Flashage : SEILPCA ● Crédit Photos : Édouard PETIT
● Responsable de fabrication : Roger POLETTI ● Impression : ROCKSON ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233
● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne Tél. 04 42 58 18 88 - Fax : 04 42 51 38 31- e-mail : mairie-gardanne@enprovence.com

Chambre de commerce

Conseils pour l'entreprise

TOUS LES MOIS, LE CAMION BLEU ET BLANC DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MARSEILLE S'INSTALLE FACE À LA MAIRIE, sur le cours de la République. Les commerçants, artisans et entrepreneurs sont habitués à ce rendez-vous qui leur propose une assistance et des conseils gratuits. Un demandeur d'emploi qui veut préciser son projet de création d'entreprise, un salarié qui quitte son employeur pour se mettre à son compte, un artisan qui veut connaître les conséquences d'une faillite... Autant de questions auxquelles il y a toujours une réponse. L'assistant technique aux entreprises saura vous conseiller, ou à défaut, vous orienter vers le service compétent. Vous pouvez aussi vous renseigner à la Maison de l'entreprise à Marseille, où de très nombreux services sont à votre disposition : études de marché, données statistiques, renseignements juridiques, guichet unique pour l'emploi... En règle générale, les conseils généralistes sont gratuits (notamment tous ceux donnés dans les permanences locales) et les recherches à la demande sont payantes. Pour tout renseignement, contacter la Maison de l'entreprise, 35, rue Sainte Victoire, 13292 Marseille Cédex 6 (Tél. 04 91 13 85 78). Prochain passage de l'antenne mobile à Gardanne le mardi 27 octobre de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30.

B.C.

Etat civil

MARIAGES

CRUDELI Céline/DUPUY Eric. LIARD Hélène/PAYELLE Vincent. BOULAAJOUL Badiaa/BENAISSI Lahcène. BONFIGLIO Stéphanie/PION Frédérick. ARANEO Véronique/FALZON Antoine. RICHARD Stéphanie/GIORDANO Laurent. CANINO Sophie/BOYER Richard. BECCARIA Nicole/CHABOT Pierre. GOBYN Dominique/BRICE Stéphane. RANUCCI Sylvette/ARMANDO Michel. ARAMO Marie-José/ALLABERTY Dominique. LAURENT Evelyne/RAMPAL Daniel. GUETCHIDJIAN Katia/FALZON Cyrille.

NAISSANCES

GARCIA Clément. AMAYA Jean. BALAWEJDER Julie. DUBOURDIEU Perrine. JORGE Adeline. D'ANNA Franck. NEGREL Marie. OSWALD Quentin. LIOTAUD Madison.

DÉCÈS

BUONORA épouse MARTIGNON Danièle. PELINI René. PAOLETTI Francis. FRENDO André. MAIESANO veuve FINA Sérafina. GARCIA veuve GRANDA-GONZALEZ Carmen. JULLIEN André. DELOFFRE veuve SAVINA Sabine. SPINELLI veuve SOLDEVILA Fortunato. SANAYEH Georges. BOSSI veuve ANDRÉ Jeanne. LANET Francis. PARRA Pierre. BEL Raymond.

Téléphones Utiles

Hôtel de Ville	✆ 04 42 51 79 00	Sécurité sociale mineurs	✆ 04 42 65 46 00 (admn.)
SEMAG Vieille Ville	✆ 04 42 58 40 00	Médecin de garde (mines)	✆ 04 42 65 46 09
Taxis (station)	✆ 04 42 58 35 98	Ramassage des encombrants	✆ 08 00 04 15 31
Taxis (Biver)	✆ voiture 04 91 97 46 56	Pharmacies de garde (nuit)	✆ 04 42 58 43 93
SNCF	✆ 04 91 50 00 00	SOS médecin	✆ 04 42 51 46 47
	✆ 08 36 35 35 35	Médecin de garde	✆ 04 42 51 10 10
Interbus	✆ 04 42 58 34 29	SOS vétérinaire	✆ 04 42 59 90 62
ANPE	✆ 04 42 65 42 40	Pompiers	✆ 04 42 51 79 40
Sécurité Sociale	✆ 04 42 65 41 70	Urgence Pompiers	✆ 18
Trésor Public	✆ 04 42 58 35 28	Police municipale	✆ 04 42 58 34 14
Centre médico-scolaire	✆ 04 42 58 35 66	Fourrière	✆ 04 42 58 29 13
DISS (Ass. soc. sur RdV)	✆ 04 42 58 39 29	Gendarmerie nationale	✆ 04 42 58 30 10
Enfance maltraitée	✆ 119	Services des Eaux	✆ 04 42 51 79 75
CMP ACANTHE	✆ 04 42 58 25 68	EDF-GDF	✆ 04 42 51 09 09
Polyclinique St-Jean	✆ 04 42 65 61 00	Sécurité Gaz (Dépan.)	✆ 04 42 51 45 45
Urgence Dent 24h/24	✆ 04 91 64 23 23	Electricité (Dépan.)	✆ 04 42 58 32 42

Permanences diverses

● *JURIDIQUES*

■ **Un avocat** tient au CCAS (Square Deleuil, Tél : 04 42 58 00 05) une permanence juridique le deuxième mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sauf en juillet et août).

■ **Conciliateur** : lundi et jeudi sur RdV au 04 42 51 79 00.

■ Un service d'**aide aux victimes** se tiendra à la Maison du Peuple (salle des permanences) le dernier samedi matin du mois.

■ **L'Union des Femmes Françaises** tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur RdV. Rens. Maison de la Femme, 452 avenue Léo-Lagrange.
Tél. 04 42 51 42 14

● *RETRAITE*

■ La **CRAM du Sud-Est** tient une permanence d'information pour les retraités et futurs retraités le mercredi (8h30-12h, 13h-15h30) à la Maison du Peuple.

● *CAF*

Résidence St-Roch, Av de Nice

■ ***Administratives:*** lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h/11h30 et 13h /16h

■ ***Sociales:*** mardi 9h/11h30 (permanence accueil, info), mardi de 13h à 16h et jeudi de 9h à 11h30 (permanence Habitat), jeudi de 13h à 16h (permanence enfance)

● *ASSISTANTES SOCIALES*

Permanences Square Deleuil - CCAS - Tél. 04 42 58 00 05

■ ***Josiane Roche :*** mardi et jeudi matin sur RdV, uniquement pour les problèmes d'accès et de maintien de logement.

■ ***Josiane Guieu :*** vendredi après-midi sur RdV, permanence mercredi après-midi sans RdV.,

■ Le service d'**aide légale** est ouvert au public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Pour déposer un dossier, les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30.

● *LOGEMENT*

■ ***Martine Hernandez :*** vendredi après-midi sur RdV, permanence mercredi après-midi sans RdV.

OMC
La parole est aux adhérents

SI VOUS AVEZ ADHÉRÉ À L'OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE LA SAISON DERNIÈRE OU AVANT LE DERNIER FORUM DES ASSOCIATIONS, RETENEZ LA DATE DU 16 OCTOBRE. Ce soir-là, dans la grande salle du 3 Casino, il n'y aura ni spectacle ni film. Ce sera pourtant une grande première à Gardanne : l'assemblée générale publique de l'OMC. Un nouveau conseil d'administration sera élu, un C.A. élargi puisqu'il comprendra 4 élus, 5 membres fondateurs et de 3 à 6 adhérents. Ces derniers (qui pourront être des adhérents individuels ou des représentants d'associations adhérentes) seront élus par l'assemblée qui devrait être copieusement garnie : en 1998, l'OMC comptait près de 600 adhérents individuels, plus une quinzaine de collectivités (CE, associations). « *L'OMC est une association, ne l'oublions pas, précise Tony Baldo, son président. Depuis trois ans, nous préparons cette ouverture vers les adhérents. Bien sûr, il ne s'agira pas de décider quel spectacle sera programmé en mars, ou quel artiste sera invité à Gardanne en musique. Mais le CA donnera de grandes orientations : veut-on proposer plus de spectacles pour enfants, créer un festival de théâtre... Il s'agira aussi de voter le budget de l'association.* » Ce sera enfin et surtout l'occasion pour les adhérents de se faire entendre, de ne plus être seulement des spectateurs-consommateurs mais bien des acteurs de la vie culturelle. Le 16 octobre, en fonction du nombre de candidats et du nombre d'adhérents présents au 3 Casino, on saura si cet ambitieux pari est en voie d'être gagné.

B.C.

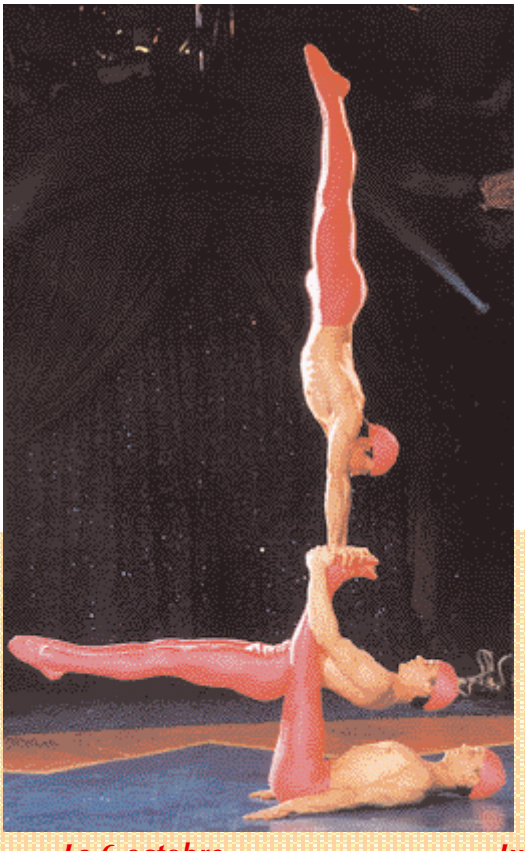

Premier spectacle de la saison. Les Acrostiches au 3 Casino.

Photo : B. Fuay

Le 25 septembre

Fortiches, les Acrostiches !

Accrochez-vous, la saison culturelle commence sur les chapeaux de roue avec trois jongleurs-acrobates toulousains incroyablement doués. La scène du 3 Casino sera pour une soirée leur terrain de jeux, un vrai spectacle de cirque sans chapiteau mais avec frissons et émotions. Vous pourrez toujours essayer d'en faire autant une fois rentré à la maison... Le vendredi 25 septembre à 21h au 3 Casino. Réservations à l'OMC, 04 42 58 00 32.

Le 30 septembre

Raconte-moi les abeilles

Henri-Marc Bécquart sait photographier et filmer la nature comme personne. Cette fois, il va raconter en image le monde des abeilles, la construction d'une ruche, la fabrication du miel par l'intermédiaire d'un récit vivant qui va passionner les enfants. Deux séances sont prévues le mercredi 30 septembre après-midi, dans l'auditorium de la Médiathèque. Les places sont limitées : il faut donc réserver auprès de la section jeunesse.

Le 6 octobre

Le multimédia en débat

Internet, les CD-Rom, le multimédia : en quoi vont-ils changer la vie quotidienne ? Quelle place doit-on leur faire dans l'éducation des enfants ? Un éditeur, Gilles Colleu, et un conseiller pédagogique, Roger Beysson, répondront aux questions que vous vous posez (mardi 6 octobre à 18h30). Un CD-Rom pour les enfants, "Ma petite planète", sera présenté à cette occasion. Tout le mois d'octobre, des ateliers ouverts à tous (sur inscription à l'accueil) vous permettent de découvrir Internet et les CD-Rom.

Le 10 octobre

Victor Racoin, musiciens fous

Qui c'est ça, Victor Racoin ? Ce n'est personne ou plutôt cinq musiciens qui vont prolonger à Gardanne la tradition du spectacle musical d'humour. Dans la lignée des Désaxés ou du Quatuor, ils vous emmènent sur les chemins de traverse de la chanson, sans aucun respect pour les œuvres mais avec beaucoup de talent et de virtuosité. Le samedi 10 octobre à 21h au 3 Casino. Réservations à l'OMC.

Jusqu'au 10 octobre

Des insectes plein la Médiathèque !

N'ayez crainte : ces charmantes bêtes sont mortes et naturalisées. C'est le musée d'entomologie de Levens qui a prêté 24 boîtes contenant les plus beaux spécimens de France. Vous découvrirez aussi le livre de Jean-Henri Fabre (entomologiste du XIXème siècle), l'Harmas (éditions Fata Morgana).